

## DEVELOPPER SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE L'OFFRE DE SOINS

Axe stratégique : Développer et faciliter l'accès aux soins ambulatoire sur l'ensemble du territoire - Développer sur l'ensemble du territoire l'offre de soins –	
<b>Groupe Adultes</b>	
<b>Fiche Action N°7 : Développement et coordination départementale des actions en direction des publics vulnérables</b>	
Porteur de l'action	<b>CH Laborit (Coordonnateur et cadre supérieur Équipe Mobile Psychiatrie Précarité)</b> <b>Animateur Fédération des Acteurs de la Solidarité</b>
Axes du DTSM	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 1. L'accès de la population au diagnostic et aux soins psychiatriques</li> <li>● 2. L'accueil et l'accompagnement par des établissements et services sociaux et médico sociaux des personnes présentant des troubles psychiques ou en situation de handicap psychique</li> <li>● 3. Les situations de défaut de prise en charge, de prises en charge inadéquates ou insuffisantes</li> <li>● 5. Les délais d'attente et les problèmes d'accessibilité géographique ou financière</li> <li>● 6. L'accès aux droits</li> </ul>
Priorité du PTSM	<ul style="list-style-type: none"> <li>↗ Priorité 1 : Le repérage précoce des troubles psychiques, l'accès au diagnostic, aux soins et aux accompagnements conformément aux données actualisées de la science et aux bonnes pratiques professionnelles.</li> <li>↗ Priorité 6 : L'action sur les déterminants sociaux, environnementaux et territoriaux de la santé mentale</li> </ul>
Population cible	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Public en situation de précarité ou d'exclusion</li> </ul>
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Consultations infirmières en psychiatrie dans la totalité des CHRS du 86</li> <li>● Consultations de psychologues au sein des Missions Locales d'Insertion et des Maisons De la Solidarité</li> <li>● Inégalité territoriale des interventions et notamment en milieu rural</li> <li>● Déficit de coordination d'actions des différents acteurs intervenant auprès des publics précaires</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Éviter la psychiatriisation des publics en situation de précarité sociale bénéficiaires du RSA et jeunes (16 à 25ans)</li> <li>» « Aller vers » les personnes en souffrance psychique sans domicile par le renforcement de la collaboration avec les PASS du CHU et le CCAS de Poitiers (éducateurs de rue)</li> <li>» « Aller vers » les personnes en souffrance psychique en situation d'hébergement par le déploiement de consultations infirmières de proximité dans la totalité des centres d'hébergement et d'accueil du 86 par l'EMPP</li> <li>» Consolider le maillage territorial par le développement d'actions en zone rurale             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ en partenariat avec les PASS du CHU de Poitiers et du Groupe Hospitalier Nord Vienne pour garantir un déploiement départemental des actions</li> </ul> </li> <li>» Le CH Laborit participera à la Fédération des Acteurs de la Solidarité</li> </ul>

Public cible	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Public en situation de précarité sociale n'accédant pas ou plus aux dispositifs de droits communs sur l'ensemble du territoire de la Vienne</li> </ul>
Étapes	<p><b>Court terme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Révision du projet convention avec le Relais Georges Charbonnier</li> <li>● Développement des consultations infirmières sur l'ensemble des CHRS du département</li> </ul> <p><b>Moyen terme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Renforcement du partenariat avec les PASS des établissements sanitaires du département en 2020</li> <li>● Définition de la collaboration entre les PASS et l'EMPP (intervention, moyen, communication interne,...) au moyen d'un projet commun et mise en œuvre</li> </ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Conseil départemental</li> <li>● Croix Rouge Française</li> <li>● CCAS Poitiers et Châtelleraut</li> <li>● Audacia</li> <li>● Centre Hébergement Réinsertion Sociale</li> <li>● CHU/CHNV</li> </ul>
Financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>↙ Pérennisation des postes psychologues et IDE par Fond Social Européen/Conseil départemental</li> <li>↙ ARS : financement de l'EMPP</li> </ul>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Bilan d'activités de l'EMPP (<i>PYRAMIG</i>)</li> <li>■ Nombre d'actions nouvelles réalisées au bénéfice des publics (RSA, migrants, SDF,...)</li> <li>■ Nombre de réunions de coordinations avec les partenaires</li> <li>■ Nombre d'interventions en partenariat avec les PASS sur le territoire</li> <li>■ Nombre de consultants non orientés vers la psychiatrie/nombre de consultations</li> </ul>